

# Gabarit de prototype de modèle

## Nom du prototype de modèle :

Modèle d'homologation de l'accessibilité

## Nom du responsable (ou du consortium de partenaires responsable) du modèle de prototype :

AccessAbility Advantage (A+)

AccessAbility Advantage, un partenariat entre March of Dimes Canada et Quadrangle Architects Limited.

## March of Dimes Canada

March of Dimes Canada (MODC) est un fournisseur de services et défenseur des personnes handicapées depuis plus de 60 ans. Sa vision est de créer une société inclusive pour les personnes handicapées et de maximiser leur indépendance, leur émancipation et leur participation communautaire. Pendant plus d'un demi-siècle, MODC a augmenté son éventail de services à travers l'Ontario, et plus récemment dans d'autres provinces; l'organisme aide maintenant plus de 40 000 enfants et adultes avec une variété de handicaps physiques ou autres, ce qui en fait l'organisme de réhabilitation le plus important au Canada qui offre des services aux personnes handicapées de tous les âges. Grâce à MODC, AccessAbility Advantage est en contact avec plusieurs professionnels et protecteurs du consommateur.

## Quadrangle Architects Limited

Créée en 1986, Quadrangle Architects Limited figure parmi les entreprises d'architecture les plus dynamiques au Canada. Son portefeuille de projets et sa liste diversifiée de clients incluent plusieurs joueurs dans les industries de l'aide à la vie autonome, résidentielle, commerciale, médiatique, de l'accueil et du détail.

L'étendue et l'expertise en réhabilitation et en conversion d'édifices existants, en restaurations et rénovations historiques, en intérieurs professionnels et en projets institutionnels donnent aussi un important rayonnement à Quadrangle. L'équipe a une vaste expérience de conception et de gestion de projets de construction à travers le pays et aux États-Unis pour des détaillants nationaux et internationaux.

## Objectifs et résultats du prototype de modèle :

### Objectifs :

1. Établir un modèle d'accréditation axé sur la reconnaissance d'un ensemble de normes. Cela inclurait tous les besoins en accessibilité inscrits dans la loi tels la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, les meilleures pratiques, la recherche, la conception basée sur la preuve, la communauté et la rétroaction des utilisateurs. Cet ensemble de normes servira de base solide pour les entreprises et les

- organismes qui veulent exceller en créant des environnements, une communication et des pratiques inclusives.
2. Se pencher sur et évaluer l'accessibilité et l'inclusion à travers plusieurs domaines qui influenceront la vie quotidienne des personnes handicapées tels :
    - a. L'information et la communication
    - b. L'emploi
    - c. Le transport
    - d. Les espaces publics et les environnements aménagés
    - e. Le service à la clientèle
  3. Fournir une norme de confiance qui montre aux clients et aux organismes les succès dans les domaines de l'accessibilité et de l'inclusion.

## Résultats :

1. Les résultats ou les objectifs du modèle sont les suivants :
  - a. Améliorer l'expérience des utilisateurs pour tous dans les items identifiés précédemment (2a à e)
  - b. Mettre en œuvre les meilleures pratiques dans tous les domaines cités précédemment
  - c. Créer un environnement plus inclusif pour tous
  - d. Sensibiliser au sujet de la conception et des caractéristiques inclusives et accessibles
  - e. Diminuer les obstacles comportementaux et promouvoir la valeur de l'accessibilité
  - f. Appuyer les organismes, les entreprises, les concepteurs et le grand public pour améliorer l'accessibilité et les environnements inclusifs
  - g. Récompenser les responsables de la création d'environnements et d'expériences inclusifs et accessibles
  - h. Créer un programme d'homologation de l'accessibilité crédible, reconnu et respecté

## Sommaire exécutif du prototype de modèle :

Le modèle d'homologation de l'accessibilité est conçu comme un système d'accréditation complet et inclusif qui repose sur l'étendue et le cadre juridique de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO). On veut appuyer les entreprises et les organismes en créant une province accessible et inclusive et récompenser les organismes qui outrepassent la simple conformité à la LAPHO.

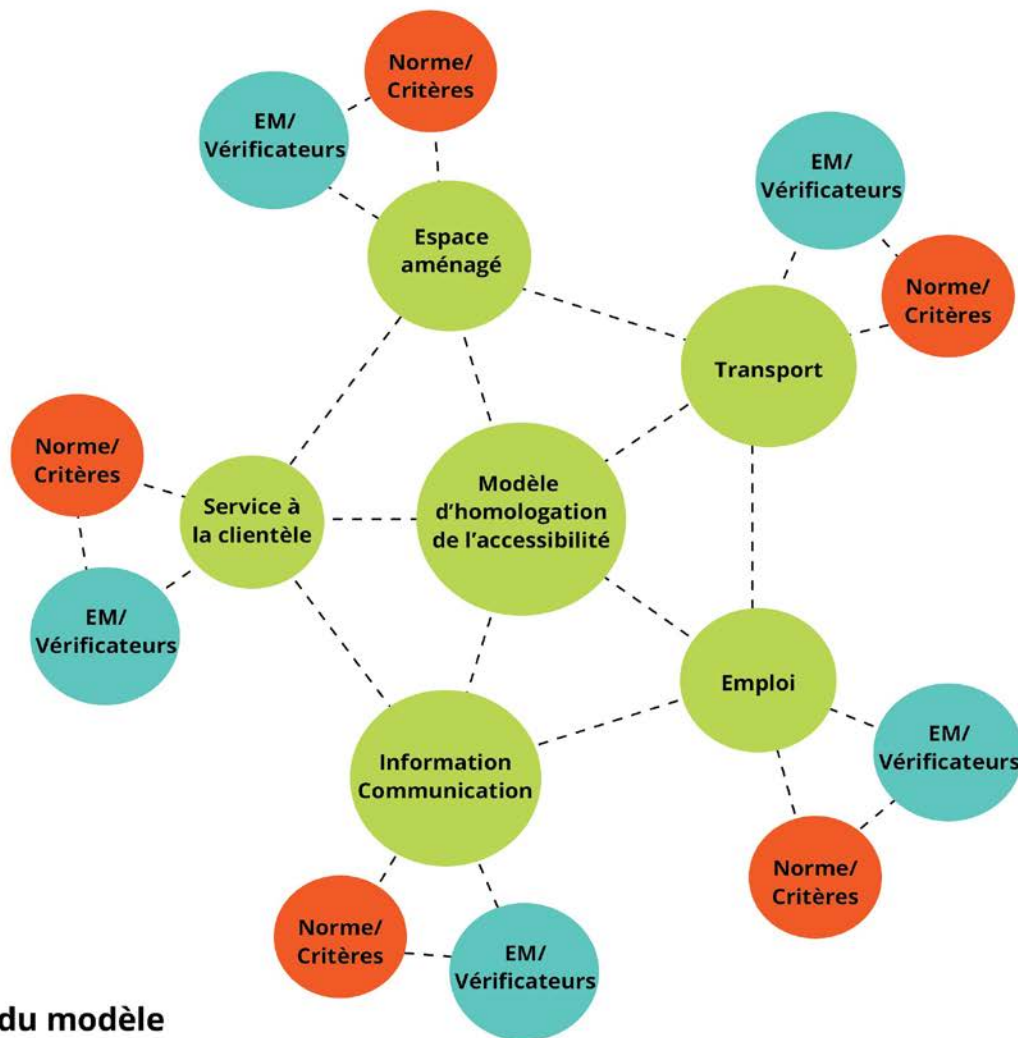
Pour appuyer le modèle d'homologation de l'accessibilité, un ensemble de programmes complémentaires telles l'adhésion, la formation et les commandites doivent aussi être élaborées au sein d'un plus grand programme.

## Cadre de leadership et de gouvernance

La responsabilité du modèle d'homologation de l'accessibilité sera entreprise par un organisme établi, indépendant et à but non lucratif avec un fort leadership interne préexistant et un cadre de gouvernance. Un conseil de gestion représentant les parties intéressées privées et sans but lucratif offrira une expertise en la matière dans les domaines représentés dans la section suivante sur l'étendue et la structure du modèle. Des groupes de travail composés d'experts en la matière et de vérificateurs agréés seront mis sur pied pour évaluer les données sur les succès, et le conseil de gestion et les groupes de travail dirigeront les sources de revenus pour l'adhésion, la formation et les commandites.

## Étendue et structure du modèle

\*EM = Experts en la matière



### Étendue du modèle

Le modèle d'homologation de l'accessibilité mesure le niveau d'accessibilité et d'inclusivité au sein d'un organisme ou d'une entreprise. Les cinq domaines d'évaluation sont les suivants : information et communication, emploi, transport, espaces publics et espaces aménagés, et service à la clientèle. Chacun de ces domaines aurait son propre ensemble de critères qui serait élaboré à partir des besoins en accessibilité enchâssés dans la loi, des meilleures pratiques, de la recherche, de la conception axée sur les preuves, de la communauté et de la rétroaction des utilisateurs.

Dans le cadre d'un plus grand programme appuyant le modèle d'homologation de l'accessibilité, un groupe choisi d'EM et de vérificateurs agréés doit être mis sur pied pour travailler avec des organismes et des entreprises qui veulent être des leaders dans la création d'environnements accessibles et inclusifs en s'inscrivant pour une évaluation et une reconnaissance par le modèle d'homologation de l'accessibilité.

Une homologation par niveaux indique le niveau d'accessibilité et d'inclusivité atteint par l'organisme. Les niveaux d'accessibilité et d'inclusivité sont catégorisés selon un éventail de succès. Des évaluations d'accessibilité seraient quantifiées par des mesures ou des bulletins de notes pour déterminer le niveau de succès d'un organisme selon les critères du modèle d'homologation de l'accessibilité. Les organismes qui recevraient le niveau platine dans le modèle seraient ceux qui offrent le plus d'inclusivité et d'accessibilité, or qu'un niveau argenté pourrait être pour un organisme ou une entreprise qui offre un bon montant d'éléments et de caractéristiques accessibles. Il faut davantage d'exploration pour mieux comprendre comment les cinq domaines seront évalués et les critères pondérés dans le bulletin de notes.

## Sources de revenus proposées



### Sources de revenu proposées

Pour assurer la disponibilité d'un modèle d'homologation de l'accessibilité pour toute entreprise ou tout organisme qui veut être reconnu comme leader en accessibilité et participer au programme, on recommande un système de frais à différents niveaux. Un éventail de sources de revenus telles l'adhésion, la formation et les commandites donne de la flexibilité au modèle d'homologation de l'accessibilité pour ajuster ses frais de service proportionnellement à la taille et à la capacité de l'entreprise ou de l'organisme.

#### Adhésion et formation

Grâce à une adhésion payante au programme de modèle d'homologation de l'accessibilité, les membres auraient accès, par exemple, à différents événements organisés de réseautage avec des leaders en accessibilité ou d'occasions de formation avec des EM dans le domaine.

### **Commandites**

Un autre moyen de générer du financement pour appuyer le programme est de rechercher des commandites de partenaires dans l'industrie, de fabricants, de promoteurs, de leaders organisationnels en accessibilité, ou du financement par subventions.

## Considérations pour l'image de marque et la commercialisation

Toute image de marque et toute commercialisation doivent :

- Miser sur la commercialisation et la sensibilisation à la LAPHO
- Intégrer des images ou pictogrammes simples et intuitifs
- Inclure des formats alternatifs pour tout renseignement

## Cadrage avec les recommandations des groupes de travail : Principes directeurs priorisés (le cas échéant) :

Le modèle d'homologation de l'accessibilité prend en compte et intègre tous les principes directeurs.

## Principes qui ne sont pas synchronisés avec le prototype (le cas échéant) :

Le modèle d'homologation de l'accessibilité ne contredit aucun principe.

## Bénéfices et coûts aux organismes :

### Bénéfices aux entreprises :

Le modèle d'homologation de l'accessibilité bénéficiera aux entreprises en offrant :

- Une approche structurée aux évaluations
- Une norme reconnue par laquelle les clients et les parties intéressées peuvent identifier les entreprises
- La reconnaissance d'outrepasser la simple conformité à la LAPHO
- Une feuille de route pour déterminer les lacunes et établir des objectifs
- Un cadre appuyant le mentorat, l'apprentissage, et la promotion de l'excellence
- La participation dans une grande culture d'inclusion

## Stratégie de projet pilote :

### Aperçu :

La phase de projet pilote suivra les étapes suivantes :

- Élaboration des normes et des critères : les experts en la matière élaboreront des critères d'évaluation et un système de notation pour chacun de leur domaine d'expertise.
- Évaluation : des critères seront mis à l'essai au sein du groupe de gouvernance pour la pertinence, la précision et la facilité d'usage.
- Adoption hâtive : un échantillon représentatif de grandes et petites entreprises de différents secteurs sera invité à participer gratuitement.
- Rétroaction et nouvelle élaboration : des critères et des processus seront mis à jour pour refléter les leçons apprises dans l'auto-évaluation et les étapes d'adoption hâtives.
- On anticipe que la phase de projet pilote prendra au moins 18 mois.

### Domaine d'intérêt :

La priorité sera donnée à l'élaboration d'une mesure ou d'un bulletin de notes qui est pertinent et précis pour les petits et grands organismes privés et sans but lucratif.

### Étendue :

le modèle d'homologation de l'accessibilité offrira une évaluation à travers les domaines clés de l'inclusion reconnus dans la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* : le service à la clientèle, l'emploi, le transport, l'information et la communication, et les espaces aménagés incluant la conception d'espaces publics.

Les entreprises seront choisies à travers l'Ontario.

### Justificatif :

Mettre à l'essai les critères et les systèmes de notation avec le groupe de la gouvernance avant d'inviter les adopteurs précoces intéressés donnera lieu à deux niveaux d'évaluation d'assurance de la qualité des critères et du système de notation. Le succès de l'engagement des entreprises adoptrices précoces créera un cadre de reconnaissance pour le programme dans des initiatives de commercialisation et d'image de marque.

### Vision sur cinq ans :

Dans cinq ans, le modèle d'homologation de l'accessibilité offrira un système reconnu de notation grâce auquel des individus et des organismes pourront évaluer et promouvoir l'excellence et la réussite dans les domaines de l'accessibilité et de l'inclusion.